



Equipement de la chaussée



182

199

Balisage et sécurité

- Balises type J / 186
- plots et éléments de glissières / 188
- coussin berlinois / 189
- ralentisseur / 189
- piquets neige / 189

Réglementation

- que dit la réglementation ? / 186



Marquage routier

- peintures / 192
- enduits / 194
- bordures et pavés / 195
- résine d'enrobage / 195
- produits d'accessibilité / 196

Réglementation

- accessibilité en agglomération / 198





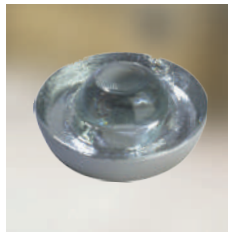
BALISE REFLEX



BALISE NOVA



BALISE J13



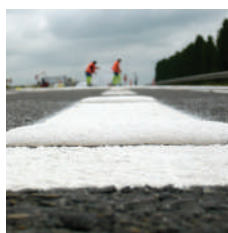
PLOTS



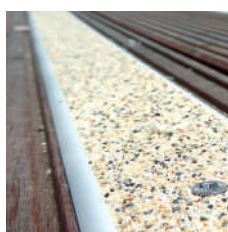
COUSSIN BERLINOIS



PRODUITS MARQUAGE ROUTIER



PANAX BARRETTE VIGILANCE



ACCESSIBILITÉ PMR / ERP

POINTS FORTS DE NOS GAMMES



• test de certification



• balise nova J11



• barette panax vigilance



• balise autorelevable reflex

Un acteur engagé

Les enjeux des produits d'équipement de la chaussée sont multiples avec notamment la garantie d'une bonne lisibilité de la route, la sécurité des piétons, cyclistes, usagers des transports publics, l'aménagement et la sécurisation de zones de circulation dangereuses dans le respect de la réglementation.

Pour répondre à ces enjeux, nous intervenons activement dans les projets novateurs de normalisation afin de vous proposer les produits et services adaptés aux contraintes de demain.

- Membre de la Section Signalisation Horizontale du Syndicat des Equipements de la Route (SER).
- Participation active aux groupes de travail du SER.
- **Fabrication française** : notre engagement intervient également en tant que fabricant. En effet, la fabrication de nos produits de signalisation horizontale est 100% française.
- Membre de l'AFTPVA (Association Française des Techniciens des Peintures, Vernies, Encres d'imprimerie, Colles et Adhésifs)

Des produits certifiés

> certification NF Equipements de la route

Cette certification pour les produits de signalisation horizontale intègre trois référentiels :

- les règles générales de la marque NF
- le référentiel de certification de la marque NF Equipement de la Route (NF 058)
- l'annexe technique n°1 produits de marquage routier (NF 058).

> certification NF Environnement

Notre démarche environnementale s'inscrit dans l'ensemble de nos développements produits. À performance d'usage égal, la marque NF Environnement distingue notre gamme à l'eau Albizzia, dont l'impact sur l'homme et l'environnement est réduit.

Une large gamme pour répondre à vos besoins

> peintures, enduits à chaud et enduits à froid : 3 gammes de produits de marquage routier

Une gamme de peintures à l'eau ou solvantées (Pe et Ps) avec notamment l'Albizzia offrant le double avantage de la multicertification et du label NF Environnement. Une gamme d'enduits à froid deux composants (EF).

Découvrez notre produit phare, la barrette Panax vigilance pour sa double certification VNTP et/ou DAS, pour une mise en sécurité inégalée et Panax urbain S4 pour sa luminance et son adhérence sans charge ajoutée. Une gamme d'enduits à chaud thermoplastiques (EC).

> produits de balisage et de sécurité

Bandes d'éveil à la vigilance dans le cadre de vos aménagements PMR, séparateurs de voies, piquets neige, plots certifiés pour une sécurisation des zones dangereuses ou encore, ralentisseurs, balises pour l'aménagement des zones à vitesse réduite.

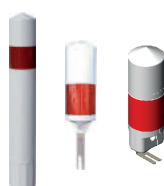
balises



type J1*
+ J1 glissière
+ J1 GBA



type J1 bis*
+ J1 bis glissière
+ J1 bis GBA



type J3*
+ J3 glissière
+ J3 GBA



embase*
pour J1 - J3 - J13



reflex*
type J5

brevet déposé



avantages

> balise «universelle»

Balise s'adaptant à tous les socles et embases cylindriques présents sur le marché grâce à sa base hexagonale.

> facilité de pose

Pose des balises facilitée par la forme hexagonale de leur base. Lors de la pose de la balise dans l'embase, un système de verrouillage assure le maintien de la balise dans l'embase.

> conforme à la norme XP 98-585



caractéristiques

- balise en polyéthylène souple haute densité.
- hauteur : 1600 et 1800 mm.
- traitement anti-U.V.
- film rétroréfléchissant classe 2.
- fixation sur glissière, GBA ou embase.

> remplacement de la balise sans terrassement

> assure la stabilité et la pose des balises

- embase en PEHD recyclé.
- hauteur : 300 mm
- longueur : 300 mm
- largeur : 230 mm

> sécurité

Reflex est un système de signalisation autorelevable particulièrement efficace. Il se repositionne instantanément en cas de choc.

> solidité à 360°

Quel que soit l'angle de choc, la balise Reflex est conçue pour résister à l'impact d'un véhicule.

> économie

Rapide à mettre en place, vous gagnez du temps de pose. En cas de détérioration, possibilité de racheter des pièces détachées.

- embase : ressort métallique sur-moulé d'élastomère EPDM.
- subjectile : polycarbonate opaque 5 mm.
- film rétroréfléchissant : classe 2.
- 2 kits de fixation possibles : platine à ancrer (dans fourreau 80x40) ou platine à fixer au sol sans aucune obligation de DICT.
- pièces détachées : subjectile, embase, platine avec douille, platine pour fourreau 80 x 40.
- dimensions : 350 x 350 mm ; 500 x 500 mm ; 700 x 700 mm.
- décors : J4, J5, J14a, B21.

* hors certification

//// que dit la réglementation ? //////////////////////////////////////

d'après l'article 9-2 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière - Partie 1

"Les balises sont des dispositifs implantés pour guider les usagers ou leur signaler un risque particulier, ponctuel ou linéaire."

J1 : "Les balises J1 ont pour objet de matérialiser le tracé extérieur des virages qui peuvent ne pas apparaître clairement aux automobilistes. Dans les sections fréquemment enneigés, la balise est dénommée J1 bis."

J3 : "Les balises J3 ont pour objet de matérialiser, hors carrefour à sens giratoire, une intersection."

J5 : "La balise J5 a pour objet de signaler le contournement par la droite d'un îlot séparateur en saillie annoncé par une ligne continue. Elle ne porte pas

valeur d'obligation comme la ligne continue mais elle améliore la perception éloignée de l'îlot, de jour comme de nuit."

J11 : "Les balises J11 ont pour objet de renforcer le marquage permanent longitudinal continu sur des points singuliers : guidage, canalisation de trafic ; dissuasion, empêchement de manœuvre dangereuse."

J12 : "Les balises J12 ont pour objet de renforcer le marquage permanent longitudinal continu exclusivement dans la signalisation des divergents."

avantages

> modèle certifié CE

caractéristiques

- balise en polyéthylène haute densité.
- hauteur 1300 mm.
- section triangulaire 150 x 150 x 120 mm.
- réflecteurs catadioptiques fixés par rivets.
- traitement anti-UV.

type J6
+ J6 glissière



> excellente durabilité

Tissu de très haute qualité. Résistance face aux intempéries et aux rayons UV.

- ensemble complet homologuée S.T.N.A. : mât basculant (rouge et blanc) haubanné, à sceller de 7400 mm, une girouette, une manche à air Ø 500 mm, longueur 2250 mm hors option éclairage. Manche à air seule.
- ensemble complet simplifié : mât fixe blanc à sceller de 4000 mm. Manche à air seule Ø 300 mm, lg 1200 mm

type J7 *
manche à air



> robustesse et flexibilité

Géométrie spécifique renforçant la flexibilité de la balise tout en garantissant une rigidité exceptionnelle. Géométrie soufflet permettant de diminuer l'effet d'arrachement soumis à la balise lors d'un impact de véhicule.

> écoconception

Optimisation de la répartition matière tout en obtenant une robustesse exceptionnelle.

> bouchon obturateur bio-dégradable

Compression éjectant le bouchon lors de l'écrasement d'une balise par un véhicule. Bouchon bio-dégradable qui se décompose en contact avec le sol et les micro-organismes.

- polyéthylène basse densité 100 % recyclable.
- protection anti-UV.
- haut de la balise Ø 200 mm, bas de la balise Ø 165 mm.
- platine de fixation : polymère technique 100 % recyclable.
- bouchon obturateur : bio- polymère 100 % biodégradable en milieu naturel (présence de micro-organismes) (suivant norme DIN EN 13432).
- système d'ancrage : douille SPIT avec système obturateur facilitant la mise en place de la balise.



nova
type J11 - J12

modèle certifié et brevet déposé
N° J11 - J12 24A

autres couleurs non certifiées

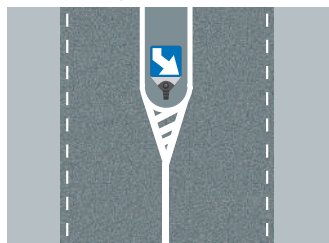


* hors certification

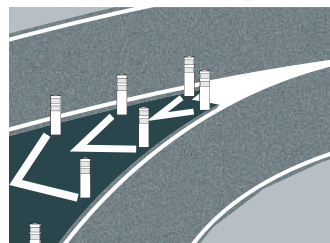
//// que dit la réglementation ? //////////////////////////////////////

d'après l'article 9-2 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière - Partie 1

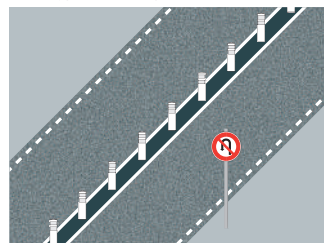
balise type J5 (ligne continue en amont)



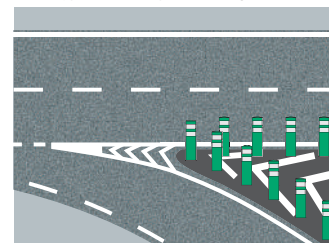
balise type J11 (exemple en convergent)



balise type J11 (exemple en renforcement)



balise type J12 (exemple en divergent)



balises



type J13*
balise d'obstacle



avantages

- > **balise orientable sur site**
Grâce à deux systèmes de pose.
- > **compatible avec les ancrages existants.**

caractéristiques

- balise monobloc simple ou double face, en polyéthylène haute densité noir 100% recyclé.
- film rétro réfléchissant classe 2 sérigraphié bleu.
- dimensions : 250 x 1600 mm.
- conforme à la réglementation.
- pose sur platine métallique : orientation de la balise tous les 30°.
- pose sur embase : orientation de la balise tous les 10°.



type J14a*
balise de musoir

- polyéthylène haute densité teinté dans la masse.
- monobloc robuste et fiable.
- Ø 1000 mm ou Ø 2000 mm.
- flèches en film rétro réfléchissant.
- vert en film non rétro réfléchissant ou classe 2.

*non certifié

plots



type J15a
plot de route solaire
trafic routier

caractéristiques

- utilisé en complément du marquage pour des réductions de voies, des courbes dangereuses, des lignes transversales (stop et cédez le passage), sur chaussée en ville. Ce modèle supporte des roulages à vitesse < 70km/h.
- plot à LED blanche en polycarbonate monodirectionnel (2 LED) ou bidirectionnel (2 x 2 LED).
- autres couleurs : jaune*, rouge*, vert*, bleu* (non réglementaire).
- 135 x 100 x 8.5 mm, poids 139 g.
- pose : par scellement chimique.



type J15a
plot de route solaire
fort trafic
Certification CE

- utilisé en complément du marquage pour des réductions de voies, des passages piétons, des courbes dangereuses, des giratoires et chicanes, des lignes transversales (stop et cédez le passage) et des contres sens sur les routes départementales de rang 1 et sur autoroutes.
- plot à LED blanche monodirectionnel (3 LED) ou bidirectionnel (2x3 LED).
- autres couleurs : rouge*, bleu* (non réglementaire).
- Ø 138 mm, hauteur 37 mm et poids 700 g.
- batterie et panneau solaire remplaçables sans dépose.
- pose : par scellement chimique et carottage.



type J15b
plots de bordure
en verre trempé

- fixé sur les bordures d'îlot ou de trottoir.
- rétro réflexion : 360° par catadioptr.
- Ø 50 mm, hauteur 50 mm, poids 150g.
- résistance à la compression > 18 t.
- fixation : encastré dans carottage grâce à son joint en EPDM.



plots de route
en verre trempé*
Certification CE : EN 1463-1 & EN 1463-2

- Ø 100 mm, hauteur 45 mm, poids 480g.
- résistance à la compression > 35 t.
- fixation : encastré dans carottage et collé.



plot de route statique
non roulant*
avec prismes réfléchissants
Certification CE : 0099-CPR-A72-0138

- utilisé pour les accotements, les îlots et les voies vertes.
- plot rétro réfléchissant mono ou bidirectionnel blanc, muni de prismes type «coins de cubes».
- coque en ABS.
- 116 x 116 x 19 mm. Fixation sur la chaussée par collage.



plot de route
solaire non roulant*

- utilisé pour les giratoires, les îlots et les pistes cyclables.
- plot solaire étanche avec corps en aluminium et prismes en polycarbonate traité anti-UV et équipé de LED et de catadioptr.
- Monodirectionnel (3 LED et 2 catadioptr.) blanc ou jaune (rouge*, vert*, bleu* non réglementaire) ou bidirectionnel* (2 x 3 et LED 2 catadioptr.) blanc.
- disponible en modèle flash ou permanent.
- dimensions : 110 x 115 x 25 mm.
- pose : par scellement chimique.

*non réglementaire

* Délai et quantité minimum, nous consulter.

avantages

> sécurité de l'utilisateur

Emblème Signaux Girod moulé dans le caoutchouc créant un relief garantissant un coefficient SRT durable dans le temps. Coefficient de SRT, mesuré selon la norme NF EN 13036-4, supérieur aux exigences du Certu (de 1,06 en glissance à sec et 0,60 en glissance humide pour une exigence minimum de 0,45).

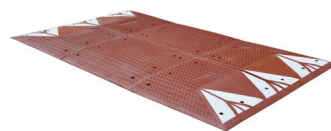
> coussin amovible et démontable

> conditionnement unitaire en caisse bois



caractéristiques

- coussin composé de 6 éléments en caoutchouc vulcanisé (2/3 en caoutchouc recyclé et 1/3 en EPDM), fixations comprises.
- éléments de liaison.
- traitement anti UV. Coloris rouge.
- mode de pose : fixation par tire-fond et chevilles.
- bandes rétro réfléchissantes blanches (dents de requin).
- dimensions : coussin monté 1800 x 3000 mm. Epaisseur 65 mm.
- conforme aux recommandations du CERTU.



avantages

> sécurité

Ce ralentisseur permet de limiter la vitesse sur des voies privées, des parkings, industries, etc.

caractéristiques

- matière : caoutchouc recyclé par vulcanisation.
- fixation sur la voie avec chevilles et tire-fonds.
- couleur : noir et jaune.
- dimensions : 500 x 430 x 50 mm (élément rectangulaire) et 250 x 430 x 50 mm (demi-rond).



caractéristiques

- caoutchouc recyclé avec armature en métal.
- coloris brique, bandes PVC blanches.
- éléments 1200 x 150 x 50 mm.
- poids : 6 kg.
- renforcé par un insert métallique intégré.
- 3 points de fixation sur la chaussée avec bicomposant.
- 1 ou 2 plots en option.
- préconisations de pose : ce modèle supporte des roulages entre 30 et 50 km/h. Il est déconseillé sur les chaussées entretenues ou nettoyées par des machines industrielles.

caractéristiques

- 215 g/mètre.
- piquet neige bi-matière en PVC recyclé et PVC.
- diamètre extérieur : 25 mm.
- hauteur : 2,10 m.
- finition inférieure du tube : coupe droite.
- film rétro réfléchissant, classe 2.
- avec bouchon.

- 280 g/mètre.
- piquet neige bi-matière PVC / PEMD.
- diamètre extérieur : 25 mm.
- hauteur : 2,10 m.
- finition inférieure du tube : pointe agrafée.
- film rétro réfléchissant, classe 2.
- avec bouchon et pointe.

caractéristiques

- tôle aluminium 15/10 pliée.
- film rétro réfléchissant double face de classe 2.

*hors certification

Voir conditions générales de vente en page 250

coussins berlinois*

ralentisseur de voie privée*

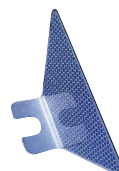
séparateurs de chaussée*

piquets neige*

modèle économique

modèle résistant

Type ordinaire*



éléments de glissière

COMMENT BIEN CHOISIR VOTRE **PRODUIT DE MARQUAGE ROUTIER** ?

Nos produits de marquage permettent de sécuriser l'ensemble des voies de circulation sur route, en ville comme en agglomération ou campagne. Voici quelques conseils pour vous guider dans votre choix.

Faites le choix du meilleur produit de marquage par usage ou par chimie.



1 / rappel réglementaire :

Les produits de marquage jaunes ou blancs, permanents ou temporaires, doivent respecter l'arrêté du 10 mai 2000 relatif à la certification de conformité NF des produits de marquage de chaussées, ainsi que l'arrêté du 01 juillet 1991 relatif aux tolérances sur leurs compositions.

Les produits de saupoudrage doivent respecter l'arrêté du 7 octobre 2004 relatif au marquage CE. Les dispositifs d'alerte sonore doivent respecter l'arrêté du 14 janvier 2020 relatif à l'équipement des routes et autoroutes en dispositifs d'alerte sonore de la chaussée.

2 / quels matériels et produits de marquage sélectionner ?

Selon le type de chantier, vous avez le choix entre différentes familles de produits de marquage routier : les peintures, les enduits à froid et les enduits à chaud.

Les peintures sont particulièrement adaptées aux travaux de marquage linéaire de maintenance et en travaux neufs lorsque le ressuage de l'enrobé n'est pas terminé (derrière finisseur).

Les enduits à froid sont idéals pour réaliser tous les marquages fortement sollicités comme les passages piétons, stops, cédez-le passage... car ils possèdent une grande résistance mécanique. Ils sont généralement appliqués manuellement.

Les enduits à chaud ont l'avantage de sécher immédiatement et de réduire ainsi la gêne occasionnée aux usagers. Ils possèdent aussi une grande résistance mécanique.

Suivant la destination de l'application (en milieu urbain ou routier) et la

famille de produits sélectionnée, un type d'application est adapté à vos besoins : une application à la machine ou bien manuelle.

Pour sélectionner le produit correspondant à vos attentes, nous vous invitons à comparer les différentes performances techniques auxquelles doivent répondre les produits de marquage :

Qd (en mCd/m²/Lux) : visibilité de jour ou luminance

RL (en mCd/m²/Lux) : visibilité de nuit par temps sec

SRT : résistance au glissement = coefficient SRT

DAS : niveau sonore défini par la hauteur du marquage

RW, RR (en mCd/m²/Lux) : VNTP marquage visible la nuit par temps de pluie

Notre équipe commerciale reste à votre disposition pour vous aider à choisir le bon produit en termes d'adhérence, de durabilité, de visibilité de nuit et de jour, de sonorité. Vous pouvez aussi choisir votre produit selon vos besoins par usage ou par chimie sur notre site internet (QR Code ci-dessus).

3 / quelles caractéristiques pour la certification des produits de marquage ?

Selon les normes NF EN 1824, NF EN 1436 et les règles de certification NF 058 signalisation horizontale, les produits de marquage routier doivent répondre à des critères de performances. Un test est réalisé maintenant pendant deux ans sur nos produits dans des conditions de trafic et climatiques réelles.

> ensemble des classes de performances selon la norme NF EN 1436

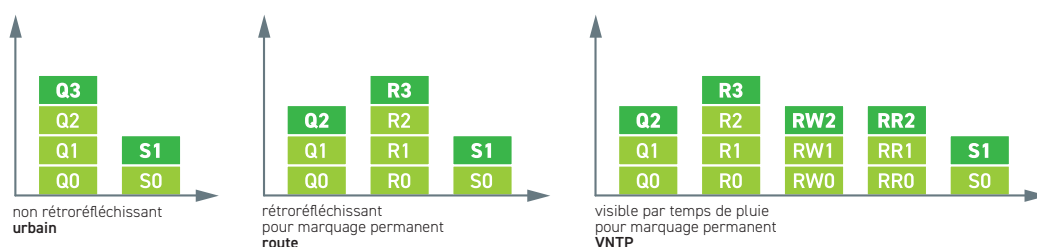


Les spécifications techniques auxquelles doivent répondre les produits de marquage portent sur les critères suivants, définis par la norme NF EN 1436.

- Qd (en mCd/m²/Lux) : visibilité de jour ou luminance
- RL, RW, RR (en mCd/m²/Lux) : visibilité de nuit par temps sec, par temps humide et par temps de pluie
- SRT : résistance au glissement = coefficient SRT
- DAS : niveau de performance sonore défini par la hauteur du marquage.

> minimas de performance des produits de marquage permanents blancs

d'après l'arrêté du 10 mai 2000.



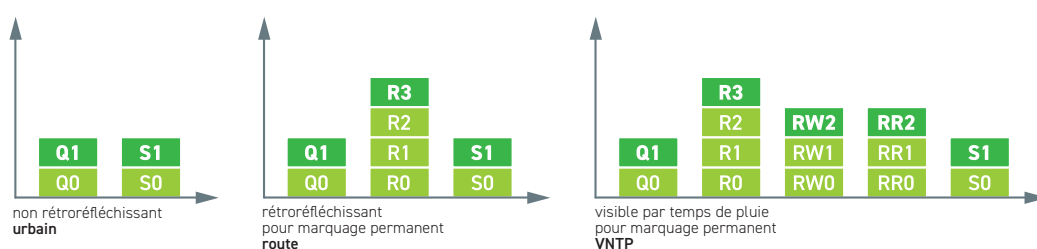
Essais routiers selon la norme NF EN 1824

Tout produit de marquage doit être certifié à l'issu d'un test routier. Il permet de qualifier la durabilité en termes de passages de roues (PR) dans des conditions réelles d'usage.

Les lettres P (Permanent) ou T (Temporaire) suivies d'un nombre indiquent la durée de vie du produit certifié.

> minimas de performance des produits de marquage permanents jaunes

d'après l'arrêté du 10 mai 2000.



Pour les produits permanents :

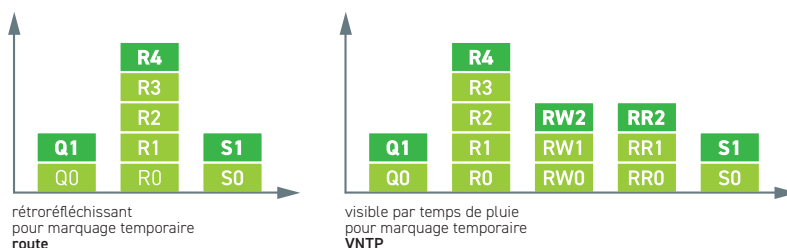
- P1 : 50 000 PR
- P2 : 100 000 PR
- P3 : 200 000 PR
- P4 : 500 000 PR
- P5 : 1 000 000 PR
- P6 : 2 000 000 PR

Pour les produits temporaires :

- T1 : 50 000 PR
- T2 : 100 000 PR

> minimas de performance des produits de marquage temporaires jaunes

d'après l'arrêté du 10 mai 2000.



4 / quels sont les bénéfices de nos produits multi-certifiés ?

Une multi-certification permet d'associer à un seul et même produit plusieurs certificats pour autant d'applications différentes. Ainsi le produit de marquage est unique. Seuls changent les produits de saupoudrage et/ou d'injection mentionnés sur le certificat choisi.

La multi-certification apporte une grande polyvalence d'utilisation et donc une facilité de gestion de vos stocks de produits de marquage. C'est ainsi qu'avec un seul produit vous pouvez répondre à des besoins différents en termes de durée de vie (P), visibilité de jour (Q), rétro réflexion (R), adhérence (S) et niveau sonore (DAS).

Albizzia, peinture à l'eau : 5 certifications

Mélia, peinture à l'eau : 2 certifications

Oléa, peinture à l'eau sans odeur et sur base végétale renouvelable : 2 certifications

Séquoia et Acacia, peinture solvantée sans solvant nocif : 3 certifications chacune ; Ginko urbain, peinture jaune solvantée sans solvant nocif : 1 certification

Styrax, enduit à froid : 1 certification

Panax, enduit à froid : 5 certifications ;

Filao route, enduit à froid jaune permanent : 1 certification

Nous vous offrons une gamme de produits possédant les performances adaptées aux besoins des applicateurs et des usagers de la route.

Notre équipe pluridisciplinaire, composée d'experts en formulation, réalise les produits de demain dans le plus grand respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.

peintures à l'eau



avantages

> multi-certification de la peinture Albizzia

> sécurité

Produits NF Environnement pour la préservation de la santé et de la sécurité de l'applicateur et de l'environnement.

> résistance

Résiste durablement aux sollicitations du trafic.

> stockage

Non soumis à la réglementation concernant le transport et le stockage des produits dangereux.

caractéristiques

• les fiches techniques Ascquer et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet www.signaux-girod.fr

• coloris : blanc.

• conditionnement : pot métallique de 25 kg ou fût de 300 kg.

• 36 pots de 25 kg par palette (900 kg) / 4 fûts de 300 kg par palette (1200 kg).

P6 Q3 S3*

Albizzia urbain

N°certification : 1H 1648 S3

peinture ref : 0109574 + charge antidérapantes Minigrain 2 ref : 0148109

blanc

Peinture non-rétro réfléchissante à usage urbain.

> **antigraissage, idéal pour vos passages piétons !**

P5 Q2 S2 R4*

Albizzia route

N°certification : 1RH 1457 S2

Peinture ref : 0109574 + billes de verre 500 180 WBP SRT ref : 0157465

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.

> **excellente visibilité de nuit à bas grammage.**

P5 Q2 S1 R4*
P4 Q2 S1 R5*

Albizzia route and go !

N°certification : 1RH 1647 S1

peinture ref : 0109574 + billes de verre 500 180 WBP ref : 0119370

blanc

Peinture rétro réfléchissante P1B à roulabilité immédiate.

> **le P1B par excellence !**

P4 Q2 S1 R5*
RR2 RW3*

Albizzia VNTP¹

N°certification : 1RHP 1309a

peinture ref 0109574 + bille de verre Starlitebead 1000 GV AC90 ref : 0121013 et 600-125 AC90 ref : 0056218

blanc

Peinture rétro réfléchissante VNTP (visible de nuit par temps de pluie).

> **VNTP pour vos marquages sécurisés.**



avantages

> haute performance de visibilité de nuit

Usage urbain et routier avec une durabilité P6.

caractéristiques

• les fiches techniques Ascquer et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet : www.signaux-girod.fr

• coloris : blanc.

• conditionnement : pot métallique de 25 kg ou fût de 300 kg.

• 36 pots de 25 kg par palette (900 kg) / 4 fûts de 300 kg par palette (1200 kg).

P6 Q3 S2*
P5 Q4* S2*

Mélia urbain

n° de certification : 1 H 1705 S2

Peinture ref : 0247706 + charges antidérapantes minigrain 2 ref : 0148109

blanc

Peinture non rétro réfléchissante à usage urbain.

> **durabilité et luminance en ville.**

P6 Q3 S1 R3
P5 Q2 S1 R4*

Mélia route

n° de certification : 1 RH 1704 S1

Peinture ref : 0247706 + billes de verre 500 180 WBP ref : 0119370

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.

> **excellente visibilité de nuit avec un grammage optimisé**

* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.

peintures à l'eau GEM'O color

avantages

> produits, prêts à l'emploi, conçus à partir de formules certifiées NF Equipements de la Route

> santé et sécurité de l'applicateur

Peinture sans chromate de plomb et sans odeur

ref : 0138474



jaune
RAL 1023

ref : 0133361



ocre
RAL 1024

ref : 0133359



rouge
RAL 3020

ref : 0161116



bleu
RAL 5017

ref : 0133358



vert
RAL 6024

ref : 0133360



noir

Autres couleurs
nous consulter.

caractéristiques

- les fiches de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet www.signaux-girod.fr
- conditionnement pot métallique de 25 kg.
- 36 pots /palette (900 kg).



avantages

> sécurité

Peinture sans solvant nocif.

> multi-certification de la peinture Séquoia et Acacia

> polyvalence

Permet de traiter l'ensemble de vos travaux (linéaires, marquages spéciaux...).

caractéristiques

- les fiches techniques Ascquer et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet : www.signaux-girod.fr
- conditionnement : pot métallique de 25 kg, fût de 300 kg ou container de 1000 kg.
- 36 pots de 25 kg par palette (900 kg) / 4 fûts de 300 kg par palette (1200 kg) / 1 container de 1000 kg par palette (1000 kg) / possibilité de sachet de 25 kg.



peintures solvantées sans solvant nocif

P5 Q3 **S3***

Séquoia urbain

N°certification : 1H 1300 S3

peinture ref : 0109577 + charges antidérapantes Minigrain 2 ref : 0148109

blanc

Peinture non rétro réfléchissante à usage urbain.

> adhérence idéale en milieu urbain.

P5 **Q4*** S1 R3

Séquoia route

N°certification : 1RH 1008 S1

peinture ref : 0109577 + billes de verre GV600-125 AC 90 ref : 0123665

blanc

Peinture rétro réfléchissante P1B à usage routier.

> sa blancheur pour un produit rétro réfléchissant.

P4 Q2 **S3*** R3

Séquoia route S3

N°certification : 1RH 1308 S3

peinture ref : 0109577 + billes de verre 500-180 SBP ECO SRT ref : 0148048

blanc

Peinture rétro réfléchissante à usage routier.

> alliance de la visibilité de nuit et de l'adhérence.

P6 Q3 **S4***

P5 Q3 **S5***

Acacia urbain

N°certification : 1H 1560 S4

peinture ref 0148066 + charges antidérapantes Minigrain 2 ref 0148109

blanc

Peinture non rétro réfléchissante à usage urbain.

> le top de l'adhérence pour la ville.

P5 Q2 S1 R3

P4 **Q3*** S1 **R4***

Acacia route and go 1 !

n° de certification : 1 RH 1455 S1

Peinture ref : 0148066 + billes de verre 600 125 SBP ECO ref : 0119422

blanc

Peinture rétro réfléchissante P1B à roulabilité immédiate.

> le P1B par excellence !

P5 **Q2*** **S3***

Ginko urbain

N°certification : 1H 1302 S3

peinture ref : 0148067 + alu 21 ref : 0149780

jaune

Peinture non rétro réfléchissante jaune à usage urbain.

> le jaune permanent pour vos marquages en ville.

* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.

peintures solvantées GEM color

avantages

> produits, prêts à l'emploi, conçus à partir de formules certifiées NF Equipements de la Route

> santé & sécurité de l'applicateur

Peinture sans chromate de plomb et sans solvant nocif.

caractéristiques

- les fiches de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet www.signaux-girod.fr
- conditionnement pot métallique de 25 kg.
- 36 pots /palette (900 kg).

ref : 0140025



jaune
RAL 1023

ref : 0148074



ocre
RAL 1024

ref : 0142092



rouge
RAL 3020

ref : 0139728



bleu
RAL 5017

ref : 0148076



vert
RAL 6024

ref : 0139775



noir

Autres couleurs
nous consulter.

enduits à froid



avantages

> durabilité

Grande durabilité du produit.

> polyvalence

Usage urbain et routier donc gestion des stocks simplifiée.

> sécurité

Grâce à des performances d'anti-glissance élevées conférant des propriétés intéressantes de sécurité pour les piétons et les deux roues.

> panax barrette vigilance

Le produit certifié à la fois VNTP et DAS pour une mise en sécurité inégalée.

caractéristiques

- les fiches techniques Ascquer et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet : www.signaux-girod.fr
- conditionnement : pot en plastique de 6 kg. (5,9 kg d'enduit + 1 dose de durcisseur).
- 160 pots par palette (960 kg).
- conditionnement de Panax Barrette vigilance : pot en plastique de 15 kg (14,8 kg d'enduit + 2 doses de catalyseur).
- 44 pots par palette (660 kg).

P6 Q2 S1 R3
P5 Q2 S1 R4*

Styrax route

N°certification : 1RH 1646 S1

enduit ref : 0147693 + durcisseur ref : 0119475 + billes de verre type GX Ultra 620 - ACO2 ref : 0233048

blanc

Enduit à froid rétro réfléchissant à usage routier.

> visibilité de nuit

P6 Q4* S1

Panax urbain

N°certification : 1 H 1533 S1

enduit ref : 0157497 + durcisseur ref : 0119475

blanc

Enduit à froid non rétro réfléchissant à usage urbain.

> forte visibilité de jour, sans charges ajoutées.

P6 Q4* S4*

Panax urbain S4

N°certification : 2 H 1561 S4

enduit ref : 0157497 + durcisseur ref : 0119475

blanc

Enduit à froid non rétro réfléchissant à usage urbain.

> luminance et adhérence idéales pour la ville sans charges ajoutées grâce à l'application avec une spatule crantée.

P5 Q3* S2* R3

Panax route optima 1

N°certification : 1 RH 1562 S2

enduit ref : 0157497 + durcisseur ref : 0119475 + billes de verre 425-125 BCP SRT GV 20 ref : 0209393

blanc

Enduit à froid rétro réfléchissant à usage routier.

> l'excellence pour la visibilité de jour et de nuit.

P5 R5* RR2 RW2
P6 R3

Panax barrette vigilance

N°certification : 3 RHP 1535 B

enduit ref : 0202859 + durcisseur ref : 0119475 + peinture ref : 0109574 + billes de verre solidplus 100 400 T15 ref : 0205498

blanc

Barrette d'enduit à froid rétro réfléchissant VNTP (visible de nuit par temps de pluie).

> Visibilité de nuit et alerte sonore.

P3 R4*

Panax barrette vigilance

N°certification : DAS 3 RH 1543 B

enduit ref : 0202859 + durcisseur ref : 0119475 + peinture ref : 0109574 + billes de verre solidplus 100 400 T15 ref : 0205498

blanc

Barrette d'enduit à froid sonore rétro réfléchissant à usage routier.

> mise en conformité rapide des routes et sécurisation des zones accidentogènes.

P5 Q2* S1 R3

Filao route

N°certification : 1 RH 1559 S1

enduit à froid jaune rétro réfléchissant ref : 0209391 + billes de verre solidplus 100 400 T18 K30 ref : 0209392

jaune

Enduit à froid rétro réfléchissant jaune permanent à usage routier.

> idéal pour la sécurisation de vos arrêts de bus.

* caractéristiques supérieures aux exigences de la réglementation.

enduits à froid GEM Flex color

avantages

> **produits conçus à partir de formules certifiées NF équipements de la route**

> **grande durabilité du produit**

caractéristiques

- les fiches de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet www.signaux-girod.fr
- conditionnement : pot en plastique de 6kg.
- 160 pots /palette (960 kg).

ref 0120111



ocre
RAL 1024

ref 0133368



rouge
RAL 3020

ref 0148078



bleu
RAL 5017

ref 0148079



vert
RAL 6018

ref 0133367



vert
RAL 6024

ref 0133370



noir

Autres couleurs
nous consulter.



Signaux Girod est un acteur dans le développement et l'application de produits de marquage routier. À ce titre, nous vous proposons les enduits à chaud les mieux positionnés en termes de performances techniques et environnementales, mais également de coût.

> Enduits à chaud extrudés

Un panel de produits pour des applications rétro réfléchissantes ou non rétro réfléchissantes, avec des durabilités certifiées de P5 (1 000 000 de passages de roues) à P6 (2 000 000 de passages de roues) et des adhérences S3 à minima.

> Enduits à chaud pulvérisés ou rideau

Notre sélection s'appuie sur l'expérience de nos applicateurs, afin de vous proposer un produit optimisé.

enduits à chaud



avantages

> produits préfabriqués d'aménagement très polyvalents

À utiliser sur chaussées en travaux neufs* ou supports existants (enrobé ou béton). Préconisation : embellissement, aménagement «zone 30», entrée d'agglomération, micro-giratoire...

> résistance

Leurs duretés en font un produit très résistant au trafic des véhicules et poids lourds.

> rapidité de pose

Leurs rapidités de pose assurent une remise en circulation rapide.

caractéristiques

- matériaux constitués de résine métacrylate, de granulats de marbre et/ou quartz.

* après ressuage

bordures et pavés



résine d'enrobage Diamant

avantages

> résine 2 composants d'aménagements décoratifs routiers et urbains

> grand choix de granulats naturels

> disponible en différentes finitions suivant le trafic

caractéristiques

- conditionnement : pot métallique de 25 kg (kit de 24,6 kg + 4 doses de 0,100 kg de durcisseur).
- peinture ref : 0182989 + 4 doses de durcisseur ref 0119475.
- 36 pots de 25 kg par palette (900 kg).
- les fiches commerciales et de données de sécurité de nos produits de marquage sont disponibles sur notre site internet www.signaux-girod.fr



bandes d'éveil à la vigilance

Conformité à la norme :
NF P98 - 351



avantages

> respect de la réglementation

dispositif podotactile d'éveil et de vigilance à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes.

> accessibilité

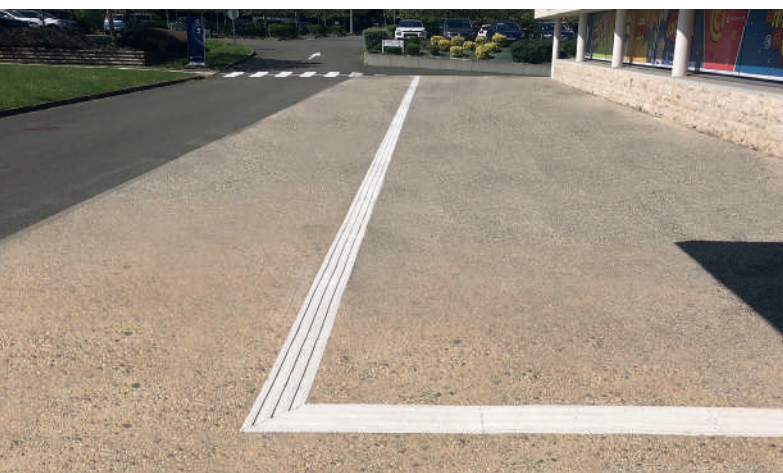
produit pour la mise en conformité de vos aménagements.

caractéristiques

- dimensions : 600 x 412 mm, 825 x 412 mm, 825 x 600 mm.
- matière : résine de méthacrylate.
- coloris : blanc. Autres couleurs sur demande.
- 2 modèles : adhésive ou à coller (enduit 3kg / m²).
- conditionnement : par 2, 4 ou 8 suivant les dimensions.
- usage adapté à l'extérieur.

bande d'aide à l'orientation

Conformité à la norme :
NF P98 - 352



avantages

> conforme à la nouvelle réglementation

grâce à ses 4 nervures. Dispositif d'orientation à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes.

> conforme à l'arrêté du 1^{er} août 2006

> insensible aux UV et résistant au gel

> antiglissance Motif "larmé" améliorant le coefficient d'adhérence.

caractéristiques

- dimensions : 228 x 970 mm.
- matière : résine méthacrylate.
- coloris : blanc. Autres couleurs sur demande.
- conditionnement : 2 ou 5 unités.
- usage adapté à l'extérieur.
- pose : enduit 3kg / m².

marquage thermocollant



avantages

> facilité d'application

Marquage routier thermoplastique préfabriqué prêt à l'emploi s'appliquant à l'aide d'un chalumeau.

> remise en circulation rapide

> nombreux symboles

Mots, flèches, lignes...selon vos besoins.

caractéristiques

- marquage routier thermoplastique préfabriqués.

Modèles de symboles, mots, flèches, lignes...nous consulter.

//// que dit la réglementation ? //////////////////////////////////////

> **bande d'aide à l'orientation** : "Le revêtement de cheminement doit être contrasté avec l'environnement". "Le cheminement doit comporter un repère continu tactile et visuel pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite" (arrêté du 01 août 2006).

> **bande d'éveil à la vigilance** : "Implantation de ces produits obligatoire aux abaissés de trottoir des passages piétons lors des travaux en voirie". (décret 2006 - 1658 du 21 décembre 2006 complété par l'arrêté du 15 janvier 2007).

Conformité à la norme :
NF EN 14 231

avantages

> profil plat antidérapant

grâce au complexe en résine méthacrylate et granulat minéral permettant de sécuriser les déplacements dans les escaliers, sur les passerelles inclinées, rampes, platelages bois et autres infrastructures*.

> très résistant

à l'usure et à l'arrachement, à l'air salin et aux variations thermiques.

caractéristiques

- profil aluminium plat avec insert minéral intégré sur une rainure 30 ou 50 mm de largeur. Usage adapté à l'extérieur.
- matière : aluminium intégrant un insert minéral constitué de résine méthacrylique et de granulat de marbre 0.6/1.25.
- coloris : noir, gris, crème. Autres couleurs sur demande.
- dimensions : largeur de 39 ou 59 mm / longueur de 1150 mm, 1500 mm ou 2305 mm • conditionnement par 2 ou 10 profils • pose : à visser.

nez de marche plat minéral



avantages

> bon repérage des contremarches

selon l'obligation que la première et la dernière marche soient munies d'une contremarche contrastée visuellement d'une hauteur d'au moins 10 cm depuis le plancher ou la marche inférieure.

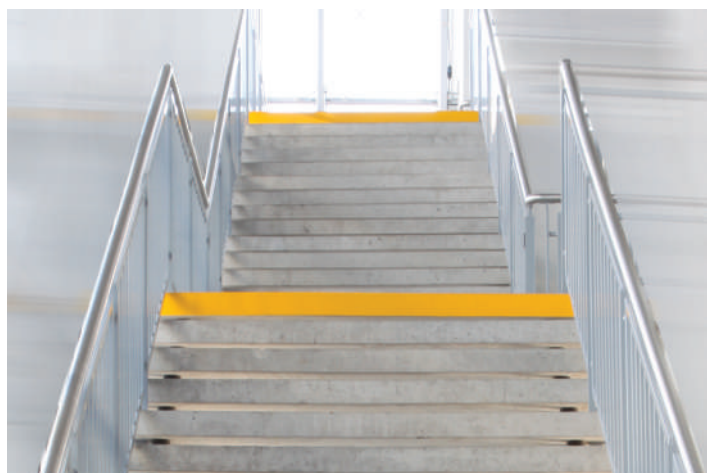
> adaptable à tous supports

> facilité de pose

caractéristiques

- matière : aluminium peint époxy, épaisseur : 15 mm.
- coloris : jaune, blanc, gris et noir.
- usage adapté à l'extérieur.
- dimensions : 100 x 1150 mm et 100 x 1500 mm.
- conditionnement par 2 ou 10 profils.
- pose : à visser.

contremarche



cornière aluminium minéral

avantages

> très résistant à l'usure et à l'arrachement

> produit résistant au gel, à l'air salin et aux variations thermiques

caractéristiques

- profil aluminium équerre avec insert minéral intégré sur une rainure de largeur 39 et 59. Usage adapté à l'extérieur.
- matière : aluminium intégrant un insert minéral constitué de résine méthacrylique et de granulat de marbre 0.6/1.25.
- coloris : noir, gris, beige. Autres couleurs sur demande.
- dimensions : largeur de 39 et 59 / longueur de 1150 mm, 1500 mm, 2305 mm
- conditionnement par 2 ou 10 profils.
- Pose : à visser.



//// que dit la réglementation ? //////////////////////////////////////

> ***profil plat de marche** : selon la norme NF EN 14231, un coefficient de frottement mesuré au pendule SRT de 102 à sec et 87 sous eau (soit un classement S5) correspond à la catégorie maximum concernant les revêtements de chaussée.

accessibilité en agglomération personnes à mobilité réduite (PMR)

> aménagement extérieur

Stationnement automobile

Tout parc de stationnement intérieur ou extérieur comporte une ou plusieurs places de stationnement adaptées pour les personnes handicapées et réservées à leur usage (au minimum 2%).

Une place est aisément repérable par tous à partir de l'entrée du parc de stationnement.

Les places sont localisées à proximité d'une entrée, de la sortie accessible, du hall d'accueil et reliées à ceux-ci par un cheminement accessible.

Chaque place est repérée par un marquage au sol ainsi qu'une signalisation verticale.

Largeur minimum 3,30x5m. Pour les places en épi ou en bataille, ajouter une surlongueur de 1,20 m afin d'indiquer la possibilité pour une personne d'entrer ou sortir par l'arrière de son véhicule.

Équipement sur cheminement

Détection physique des mobiliers

Un cheminement accessible est libre de tout obstacle. Les équipements doivent :

- s'ils sont suspendus, laisser un passage libre d'au moins 2,20 m.
- s'ils sont implantés sur le cheminement quelque soit la hauteur (ou en saillie latérale de plus de 15 cm) respecter certaines exigences décrites dans l'annexe 4 de l'arrêté (notamment comporter un élément bas positionné à 0,4 m du sol).

Détection physique des obstacles bas

Sur le cheminement, les dimensions des bornes, poteaux, ... doivent respecter l'abaque de détection des obstacles bas.

Escaliers

Les escaliers peuvent être utilisés en sécurité par les personnes handicapées, y compris lorsqu'une aide appropriée est nécessaire.

En haut de l'escalier et sur chaque palier intermédiaire, un revêtement de sol permet la vigilance (BEV ou autre dispositif) à 50 cm du bord. Si encombrement, réduction à 1 giron.

Les nez de marches doivent :

- être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier sur au moins 3 cm en horizontal.
- être non glissants.

La première et la dernière marche sont pourvues d'une **contremarche** (h=10 cm mini) visuellement contrastée.

Chemins croisés un itinéraire véhicule

Lorsqu'un cheminement croise un itinéraire emprunté par des véhicules la visibilité est garantie afin de permettre à chacun de pouvoir évaluer la possibilité de franchir le croisement sans risque de collision.

Pour cela, le cheminement comporte au droit de ce croisement :

- un élément permettant l'éveil de la vigilance des piétons, élément respectant certaines exigences décrites dans l'annexe 7 de l'arrêté (les BEV conformes à la norme sont réputées satisfaire à ces exigences) ;
- un marquage au sol et une signalisation qui indiquent également aux conducteurs des véhicules qu'ils croisent un cheminement pour piétons.

Chemins depuis l'entrée de terrain

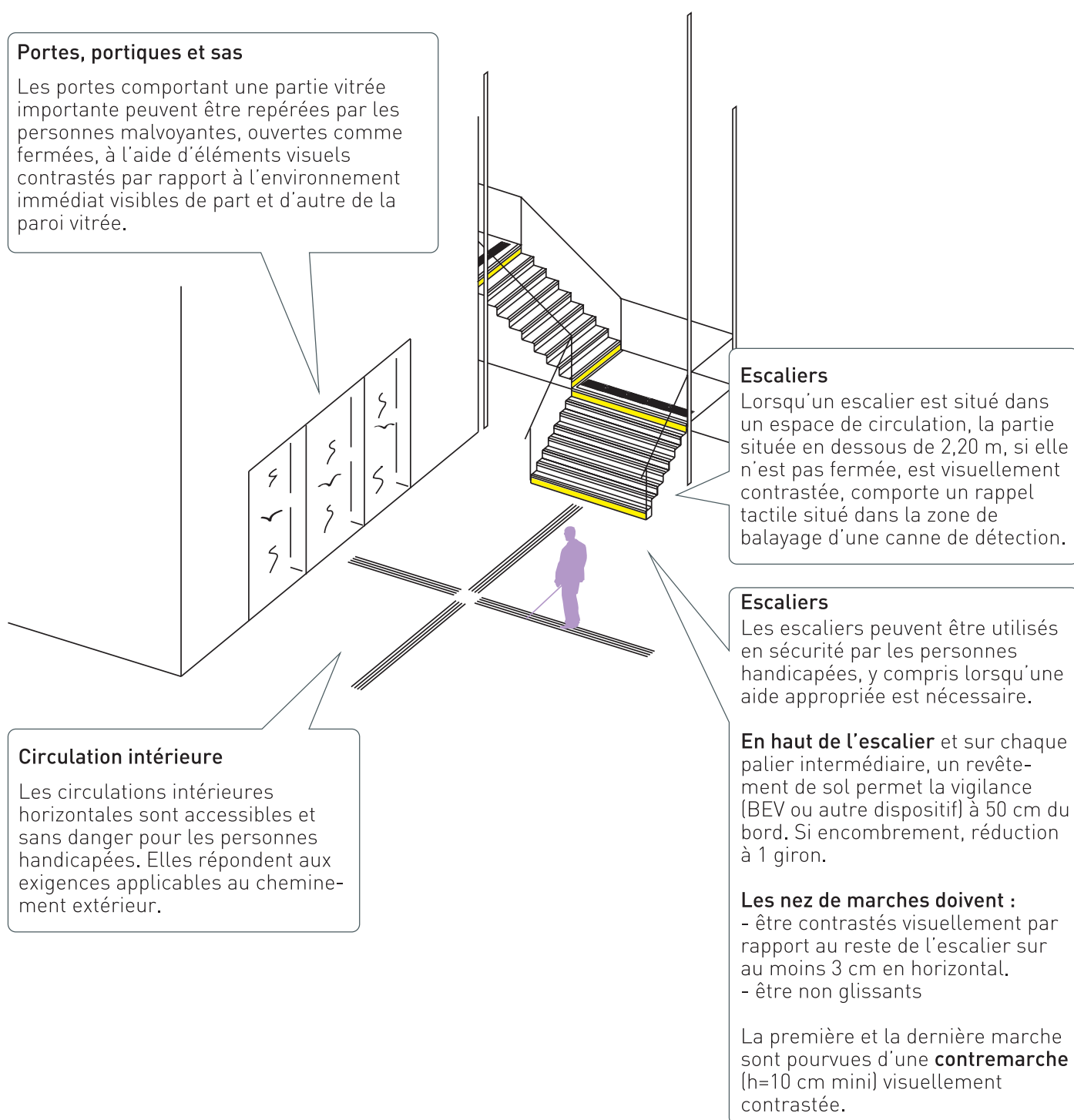
Un cheminement accessible permet d'accéder à l'entrée principale des bâtiments depuis l'accès au terrain.

Le revêtement d'un cheminement accessible présente un contraste visuel et tactile par rapport à son environnement permettant sa détection à la canne ou au pied.

À défaut, le cheminement comporte sur toute sa longueur un repère continu, tactile et visuel. Les bandes de guidage doivent respecter certaines exigences décrites dans l'annexe 6 de l'arrêté. Les BAO conformes à la norme sont réputées satisfaire à ces exigences.

établissement recevant du public (ERP)

> aménagement intérieur



Un réseau d'agences de proximité :

Aix-en-Provence
 Albertville
 Albi
 Amiens
 Auxerre
 Bar-le-Duc
 Besançon
 Bordeaux
 Caen
 Cahors
 Calais
 Carcassonne
 Clermont-Ferrand
 Dax
 Dijon
 Epinal
 Limoges
 Lyon
 Mâcon
 Marne-la-Vallée
 Montpellier
 Narbonne
 Orléans
 Perpignan
 Rennes
 Rodez
 Saint-Jean-d'Angély
 Saint-Paul
 Strasbourg
 Toulouse

Siège social

881 route des Fontaines
 BP 30004 Bellefontaine
39401 Morez Cedex



www.signaux-girod.fr
sg@signauxgirod.com
 Tél. : 03 84 34 61 00

Signalisation
routière



Marquage
au sol



Signalisation
temporaire



Mobilier
urbain



Vente &
Location

